

# *LE 1<sup>ER</sup> ATELIER DES USAGES ET DE LA CONSOMMATION*

## *SOUS L'EGIDE DE L'AFS RT 11*

### **ARBITRER LES ATTACHEMENTS**

Programme provisoire

*(L'ordre des communications dans les sessions sera déterminé ultérieurement)*

**Lieu : Telecom Paris Tech 46 rue Barrault Paris 13<sup>ème</sup>, métro Corvisat, ligne 6**

**Contacts : Geneviève Teil [Genevieve.teil@agroparistech.fr](mailto:Genevieve.teil@agroparistech.fr) et Catherine Lejealle [catherine.lejealle@telecom-paristech.fr](mailto:catherine.lejealle@telecom-paristech.fr)**

**Voir site [www.sociologie-consommation-usages.fr](http://www.sociologie-consommation-usages.fr)**

**Journée 1 : mardi 30 mars 2010**

#### *9H00 : Le film « Changement à Gare du nord » de Christian Lallier*

Ce film est proposé en ouverture de ces journées de travail pour sa qualité propre, mais aussi parce qu'il introduit les problématiques d'attachement retenues et ouvre sur des pistes d'articulations entre plusieurs d'entre elles, qu'il s'agisse de l'espace ou de l'usage de la vidéo. La Gare du Nord que décrit Christian Lallier apparaît comme un objet à la topologie étonnante qui résulte de la juxtaposition de deux organisations (la SNCF et la RATP), mais aussi de deux mondes – ce sont bien plus que de simples « cultures » – construits, attachés très différemment aux clients ou à leurs employés. Ce film montre avec une très belle réalisation ethnographique, les discontinuités de l'espace qui en résultent pour les passagers, mais aussi les conducteurs de trains, les contrôleurs et enfin, les employés de ces deux entreprises.

Parce qu'il traite d'un espace, celui de la Gare du Nord, et des difficultés d'orientation des passagers, ce film introduit aussi la première problématique de ces journées la production d'attachements à l'espace autrement dit, l'orientation spatiale.

#### *10H00-11H30. Session 1 : orienter et s'orienter ou l'arbitrage des attachements à l'espace*

Tout le mérite de l'existence de cette session tient aux contributeurs qui ont proposé ce cas de terrain inattendu de l'espace. La production scientifique s'est en effet plutôt tournée vers des relations aux choses, avec les addictions, les amateurs, la consommation et l'innovation... Avec l'espace, « l'objet » de l'attachement n'est plus une « chose ». Néanmoins, de nombreux points communs continuent de rapprocher les procédures d'attachements. Des divergences les séparent aussi.

Ce cas de l'espace ne fait pas qu'élargir la problématique de l'attachement ; elle modifie aussi la notion d'espace elle-même. L'espace décrit dans le film Gare du Nord n'est pas le vide tridimensionnel plat rempli de choses que l'on utilise habituellement pour produire des cartes. C'est un objet topologique complexe fait d'étages qui ne communiquent pas, de changements de noms de professions, de tarifs de tickets, de contrôleurs perplexes, et entre lesquels naviguent des médiateurs facilitateurs qui permettent aux voyageurs de traverser cet espace aux configurations inattendues.

Cette session s'appuie sur des communications qui font apparaître différents dispositifs d'arbitrage ainsi qu'une amorce d'interprétation de leurs performativités.

Les court métrage et communications qui suivent poursuivent sur ce thème de l'espace, en se focalisant sur l'aide à l'orientation : panneaux de signalisation, hôtesses, stress de passagers qui craignent de manquer leur avion... Réflexivité – et perplexité – sont au centre des interactions.

*Anthropologie filmée des lieux de transactions (Christian Lallier – LAU CNRS)*

*Aéroport de Paris (L. Ochs et E. Welte – Société Methos)*

*Scripts et usages de la signalétique : une expérimentation (Jérôme Denis de Telecom Paris - LTCI UMR 5141 CNRS et David Pontille - CNRS EHESS - IIAC UMR 8177)*

**11H30-12H00. Pause**

***12H00-13H00. Session 2 : les « frontières de la réflexivité », la gestion de l'attention***

Après l'espace, l'attention constitue le second objet original proposé par les contributeurs. Merleau-Ponty a exploré les frontières de la réflexivité, pointant les changements qu'elle fait subir à la présence des choses et les modalités d'attachement à celles-ci. Les communications de cette session analysent différents dispositifs de modification de l'attention et donc des attachements qui peuvent alors s'instaurer.

*Arbitrage et hésitation dans l'économie de l'attention (Dominique Boullier – Sciences Po – Medialab Paris)*

*Contribution à une anthropologie des dispositifs d'interpellation : le cas des sonneries téléphoniques et la texture performative des situations ordinaires (Christian Licoppe – Telecom Paris Tech)*

**13H00-14H30 Déjeuner**

### ***14H30-17H00. Session 3 : le double arbitrage de l'usage des objets marchands***

La session 3 aborde un thème plus traditionnel : la production, l'orientation, le contrôle des attachements aux objets marchands, par les producteurs et les consommateurs via les techniques de marketing et d'écoute du consommateur. La notion d'arbitrage doit être entendue en un sens à la fois assoupli et pluriel. Cette session développe cette question du « co- »arrangement des attachements dans une variété de cas : des produits allant de l'alimentation à l'œuvre d'art, mais aussi sur une variété de modalités privilégiant tantôt le consommateur à travers ses « besoins », « attentes », « goûts »... ou au contraire les producteurs, faisant ainsi apparaître des similitudes ou différences mais aussi pointant des particularités

***Le problème et ses publics : l'évaluation de l'acceptabilité sociale d'un concept technologique (Emmanuel Anjembe - Pacte - IEP Grenoble)***

***A la recherche d'un attachement fidèle. L'œuvre d'art en création. Le cas du Cent-Quatre (Kaoutar Harchi - Cerlis Paris V Descartes)***

***Le travail de naturalisation des aliments : arbitrer par l'alimentation les attachements à la nature (Olivier Lepiller - Université de Toulouse 2 - Le Mirail - Certop Pôle Tourisme Alimentation Santé)***

***La construction politique et culturelle du gastronome (Sidonie Naulin - CESS - Paris IV - Sorbonne)***

***Tensions entre attachements multiples et normes de typicité - Les définitions concurrentes des productions fromagères de Corse (Jean-Michel Sorba - INRA - LRDE Corse)***

### ***17H00-17H30. Pause***

### ***17H30-18H30. Session 4 : des biens publics***

Dans cette quatrième session, l'exploration des dispositifs d'arbitrage se poursuit à propos d'objets publics, de biens communs et publics, et non plus de biens marchands. Les particularités de ces objets amènent les dispositifs bien différents où il ne s'agit pas d'ajuster des consommateurs volontaires à des objets que l'on souhaite leur vendre, mais d'organiser l'attachement de tous dans « l'intérêt » de tous, intérêt qu'il faut bien sûr faire émerger par la concertation, la négociation, voire l'arbitrage.

Que signifie arbitrer quand il est question d'environnement, de nature, de science ? La science est-elle ce qui échappe à l'arbitrage, pour le rediriger sur les « valeurs » du public, et la recherche de compromis ? Un terrain assurément plus solide pour les sciences politiques.

***La concertation comme moyen d'activation des attachements des usagers à un bien commun (Sophie Allain - INRA - UMR SADAPT - PRAMA)***

***Arbitrer la présence des objets en société (Geneviève Teil - INRA - UMR SADAPT - PRAMA)***

## **Journée 2 : mercredi 31 mars**

### ***9H00-12H30 Session 5 : des dispositifs d'arbitrage de l'usage des objets***

Après avoir exploré les dispositifs d'arbitrage réunissant des collectifs autour d'objets, nous terminons les séances consacrées aux dispositifs par une session centrée sur le face-à-face entre l'utilisateur et l'objet d'usage. Il s'agit ici pour l'utilisateur de régler sa propre relation aux objets, ou éventuellement pour un tiers d'aider l'utilisateur à y parvenir. L'utilisateur apprend à utiliser, entrer en relation avec des objets, les connaître et les maîtriser. Il doit ainsi réussir à réguler les excès ou les insuffisances de distance ou de familiarité à l'objet : un état de « dépendance » d'utilisateur pris par une trop grande « praticité », « attractivité »... des objets - les modalités de l'attachement sont nombreuses, une « incapacité » à faire faire ce qu'il souhaite à des objets « inadaptés », « mal conçus »... Cette longue séance parcourt de nombreux cas où l'on voit des consommateurs aux prises avec l'économie ou la morale, mais aussi des usagers et des objets techniques ou des corps qui résistent.

***Dispositifs artistiques urbains et usages au corps dans l'in situ : les limites de la transformation des attachements*** (Helène Brunaux - Modys – Univ. de Lyon 2)

***L'achat malin : stratégies et dispositifs de la "bonne affaire"*** (Fabrice Clochard et Emmanuel Kessous - Orange Labs -Sense)

***Autoolisme : pathologiser un attachement normal ou rééquiper l'automobiliste en libre-arbitre ?*** (Laurent Fouillé - LAS Rennes 2)

***Entre valeur privée et valeurs publiques : l'attachement aux célébrités à l'épreuve du désir de voir, de la morale et du droit*** (Nathalie Heinich - CNRS - EHESS)

### **Pause 11H00-11H30**

***Arbitrer entre deux attachements au téléphone mobile : le cas des auditeurs-baladeurs*** (Anthony Pecqueux - Centre Norbert Elias -EHESS / SHADyC)

***Le téléchargement illégal entre apprentissages de la déviance et ajustements compensatoires : quand le consommateur est en charge de la morale du marché*** (Eric Rémy - Université de Rouen -IAE Nimec, Jean-Philippe Nau Université Nancy 2, IAE, CEREFIGE et Renaud Garcia-Bardidia - Université Nancy 2, IUT Epinal, CEREFIGE)

***Dispositifs artistiques urbains et usages au corps dans l'in situ : les limites de la transformation des attachements*** (Julien Soler - Commissariat à l'Energie Atomique, Laboratoire PACTE)

### **13H00-14H30 Déjeuner**

## *14H30-18H00. Session 6 : Les chercheurs aux prises avec l'arbitrage de leurs représentations*

Dans les précédentes séances, des chercheurs exposent différents attachements des usagers et montrent comment les acteurs font pour les moduler, les réorienter, les arbitrer. Pour faire ce travail, ils doivent acquérir des « données », par l'observation, la participation, l'engagement dans l'action... Cette dernière séance a un tour plus méthodologique : elle s'intéresse à la façon dont le chercheur lui-même doit arbitrer ses propres attachements à son terrain d'étude pour en obtenir un matériau de travail, puis y effectuer des tris et sélections pour parvenir à en produire des « données » à partir desquelles il peut exposer le cas traité.

Le chercheur lui-même doit donc envisager ses attachements : à son « terrain » d'une part pour en obtenir un matériau pertinent, à ce « matériau » ensuite, pour en dégager les éléments « intéressants ».

Nous avons choisi de cibler cette séance sur l'usage d'un outil, assez nouveau en sciences sociales, à savoir la vidéo comme moyen de « représentation » des « données » de terrain. La vidéo est souvent utilisée dans l'espoir, mythique, d'obtenir une représentation plus exhaustive du phénomène à analyser et donc plus « vraie ». Pourtant, comme les dessins des naturalistes qui évitent les photos, la qualité d'une analyse tient moins à l'exhaustivité de la représentation qu'elle produit qu'à sa capacité à « cibler », analyser, pointer, épurer le phénomène à voir. La recherche d'une plus grande densité d'informations et de détails de ces informations s'accompagne donc d'un travail de tri ou de détournement, toujours plus fin au sein de la masse grossissante des informations recueillies. C'est cette question de l'arbitrage entre accroissement des informations de départ et intensification du tri et de l'épuration que nous voulons poser à propos de l'usage de la vidéo en nous appuyant sur les expériences d'un grand nombre des participants à ces journées.

Mais l'usage de la vidéo repose aussi le problème de « l'intervention » dans le terrain et cet autre ajustement à produire entre observation et engagement qui prend appui sur les personnes filmées et le propre arbitrage qu'elles font face à la caméra entre ce qu'elles pensent qu'elles peuvent laisser voir et entendre ou non.

Pour éviter que cet examen du chercheur aux prises avec ses données ne bascule dans la prescription théorique normative, nous avons choisi de nous centrer sur des outils, des applications, pour montrer et discuter la façon dont chacun de ces outils fait cet arbitrage.

Cette exploration méthodologique commence par une expérimentation avec la présentation d'un outil d'arbitrage des attachements, travail aux frontières de l'art, de la prestation de service et de la science ; puis nous continuerons avec l'analyse d'une émission de télévision et la façon – discutable – dont elle arbitre le recueil des données et produit une analyse sur ces données pour terminer avec la présentation d'outils méthodologiques de traitement des données vidéo.

*La production de représentations à partir – notamment – de la « présence »  
internet U-RSS (Marc Veyrat - IMUS Institut Management Universitaire de Savoie  
- Annecy )*

*« Je passe après la voiture de mon homme » (Tanguy Cornu - Centre Norbert Elias, EHESS Marseille)*

*Le recueil de données vidéo suivi e la présentation d'un outil de codage de données vidéo (Julien Morel - Telecom Paris Tech - SES)*

## **Table ronde méthodologie : recueil, analyse et traitement des données vidéo**

### **18H00-18H30 Conclusion et suites**

Ces deux journées auront parcouru de nombreux dispositifs « d'arbitrage » des attachements, qui pointent et tentent d'aider à instaurer des relations satisfaisantes aux choses que l'on utilise, produit, observe, montre, au sein desquelles on vit... Nous tenterons de mettre en regard les multiples dispositifs rencontrés, tris, sélections, orientations, négociations, concertations, ajustements, détachements, rattachements, mises en valeur, attentions... avec les différentes modalités d'attachement aux choses que nous pourrions relever.

Cette conclusion sera aussi le moment d'envisager les suites à donner à cet atelier : publication, poursuite du dialogue...

**Bulletin d'inscription pour le 1<sup>er</sup> atelier des usages et de la consommation**

**30 et 31 mars 2010 à Telecom Paris Tech**

**46 rue Barrault 75013 Paris métro Corvisart**

Nom - Prénom	
Institution	
Adresse	
Ville et code postal	
Téléphone	
Courriel	

Les frais s'élèvent à 50 euros, couvrant pour les deux jours d'atelier, les repas de déjeuner et les pauses café. Ils sont payables

- par bon de commande émis par votre établissement à l'ordre de l'AFS (association française de sociologie)
- par chèque à l'ordre de l'AFS (association française de sociologie)

A réception de votre bulletin par fax ou courrier, l'AFS vous adressera une facture qui devra être réglée avant le 30 mars.

Serez-vous présent aux deux déjeuners : ( ) oui

Serez-vous présent au déjeuner du 30 mars seulement : ( ) oui

Serez-vous présent au déjeuner du 31 mars 2010 seulement : ( ) oui

A aucun des déjeuners : ( ) oui

**A retourner impérativement avant le 1<sup>er</sup> mars 2010 à Habibatou Doumbia**

**AFS – IRESCO 57 Rue Pouchet Paris 17<sup>ème</sup> – fax : 01 40 25 11 03**

Contacts Geneviève Teil [Genevieve.teil@agroparistech.fr](mailto:Genevieve.teil@agroparistech.fr) et Catherine Lejealle [catherine.lejealle@telecom-paristech.fr](mailto:catherine.lejealle@telecom-paristech.fr) - Voir aussi site [www.sociologie-consommation-usages.fr](http://www.sociologie-consommation-usages.fr)

**Relevé d'identité bancaire de l'Association  
Française de Sociologie**

**Etablissement : 20041**

**Guichet : 00001**

**Numéro de compte : 196 996 3 V020 BR**

**Clef RIB : 23**

**IBAN : FR 67 20 04 1000 0119 6996 3V02 023**

**BIC : PSSTFRPPPAR**

**N° SIRET : 45128380800017**

## L'APPEL A COMMUNICATION

# Arbitrer des attachements

*JOURNEES SOUS L'EGIDE DE L'AFS RT 11*

*« Sociologie de la consommation et des usages »*

LES 30 ET 31 MARS 2010 A PARIS 5<sup>EME</sup> DANS LES LOCAUX DE L'INA P-G

Il y a quelques courtes années, un nouveau terme s'est introduit dans le champ de la sociologie de la consommation : le consommateur. Il n'est pas étonnant que son intrusion ait fait un peu de bruit tant il contraste avec les théories de la manipulation des consommateurs. Devant pareille antinomie, on pourrait être tenté de trancher, de faire un choix. Mais depuis les travaux sur les usages ou la consommation ont montré un large éventail de situations hybrides « d'agence » (*agency*) où il était impossible de faire le départ entre les deux interprétations.

Mais cette impossibilité n'a pas effacé la nécessité d'arbitrer, d'orienter de réguler les relations entre les usagers ou consommateurs et leurs objets et consommations. Comment dès lors, ces choix sont-ils décidés et instrumentés ?

Ce colloque est consacré à l'arbitrage des attachements, à leur analyse, à leur régulation, à la prévention des excès. Il ne cherche pas à savoir si les usagers et consommateurs sont « libres » ou « manipulés » mais plutôt à faire un inventaire des outils de cadrage et de réglementation qui lient les personnes aux objets qu'elles consomment ou utilisent et s'interroger sur les effets de tels arbitrages. Il touche ainsi aussi bien à la morale et à la gouvernance qu'à la technique de nos attachements.

Entre dépendance et ascétisme, les usagers et les objets sont souvent engagés dans le réglage de leur attachement réciproque. Mais ni les usagers consommateurs, ni les objets qu'ils utilisent ne sont toujours de bons contrôleurs de leurs usages. Comment décide-t-on alors des limites de l'attachement ou des usages à encourager ou à réprimer ? Et sur qui repose la charge de déplacer ou de modifier l'attachement ?

Le terme « attachement » repris ici a le mérite de tracer à la fois le lien établi entre le consommateur-usager et les objets de consommation, mais aussi d'en faire plus qu'une simple association. L'attachement suppose une contribution de l'utilisateur ou de l'objet à l'établissement du lien. Orienter ce dernier suppose donc d'en appeler à l'un ou à l'autre pour le modifier.

Elle peut porter sur le consommateur : on lui demande d'avoir la « volonté » de maigrir, de cesser d'aimer les armes ou la drogue, de faire plus attention à l'environnement. Elle peut porter sur l'objet : on demande aux entreprises de rendre leurs produits moins dangereux ou plus attractifs. Elle peut encore viser des causes reconnues d'attachement : on propose à la stérilisation à des violeurs récidivistes, on interdit la vente d'alcool aux mineurs. Elle peut enfin jouer sur l'offre de techniques d'attachement ou de détachement. Dans quelles situations décide-t-on « d'activer » ou de protéger soit l'utilisateur

consommateur soit l'objet d'usage ou de consommation? Comment rend-on actif ou passif ? Comment les techniques utilisées à cet effet modifient-elles les comportements et le regard réflexif sur la pratique ?

Quelles instances sont chargées de ces arbitrages entre les hommes et les choses ? Quelles épreuves peuvent-elles utiliser ou doivent-elles mettre au point pour appuyer leurs décisions ?

Des travaux notables ont déjà commencé à répondre à ces questions. Ils ont commencé à pointer la nécessité de revoir le rôle donné à la science et à l'expertise, celle d'inventer de nouveaux tests et épreuves, de nouveaux collectifs et formes de débats, ou encore d'enrichir la panoplie des techniques permettant de susciter ou d'orienter les attachements. Ces journées de travail souhaitent confronter des expériences souvent dispersées dans de nombreux domaines et collectifs de recherche.

### *Public visé*

Cet appel à communications s'adresse à un large public de sciences sociales et humaines concernées par les relations d'usage ou de consommation et notamment

- l'anthropologie et l'ethnologie
- le droit et les sciences politiques
- l'économie
- le marketing
- la sociologie...

Les domaines concernés sont eux aussi nombreux avec notamment la communication et des médias, l'environnement, la technique, le patrimoine, les addictions, l'art, la consommation, le handicap, le débat public, les relations sciences société...